

Les fonds à visée sociale veulent encore grandir

Les fonds à impact social ont quintuplé de taille en France en cinq ans et gèrent 1,26 milliard d'euros dans 400 entreprises.

C'est l'émergence d'une nouvelle classe d'actifs. Les fonds « d'impact », ces gérants qui investissent dans des entreprises non cotées dans un but social ou environnemental pèsent aujourd'hui cinq fois plus qu'il y a cinq ans : ils sont une quinzaine à la tête de 1,26 milliard d'euros déployés dans 400 entreprises en France. « Cette pratique anglo-saxonne a fait une véritable percée dans l'Hexagone »,

se félicite Mathieu Cornieti, le président du club Afic Impact et fondateur de la société de gestion Impact Partenaires, qui accompagne en particulier des entrepreneurs issus de banlieues et de zones rurales. Et ce sans avoir accès aux capitaux de grandes fondations comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

Partenariat public-privé dédié à la finance équitable

Signe de reconnaissance, le Fonds européen d'investissement a consacré quatre de ses douze investissements à des sociétés de gestion en France – soit plus qu'en Grande-

Bretagne – au travers de son « Social Impact Accelerator », un partenariat public-privé dédié à la finance équitable. Cependant, note Mathieu Cornieti, les montants mobilisés sont encore sans commune mesure avec la masse d'encours d'épargne solidaire, près de 10 milliards d'euros en 2016 (lire ci-dessus). « Clairement, notre classe d'actifs est capable d'absorber plus de capitaux en provenance de l'épargne solidaire, de fonds de fonds, du fonds de réserve des retraites ainsi que des mutualistes », indique Mathieu Cornieti.

L'ambition du secteur est à nouveau de quintupler de taille d'ici

cinq ans. « Notre enjeu est d'investir dans davantage d'entreprises avec le même niveau d'exigence sociale et environnementale », indique le président du club. Toute la contrainte de ces fonds, comme Alter Equity, Citizen Capital, Phitrust ou Financités est en effet de concilier les objectifs d'impact responsable avec la performance financière. Les revenus qu'ils tirent des plus-values de cession (« carried interest ») d'entreprises dépendent pour tout ou partie du niveau d'impact généré. Le défi est de taille : la croissance de l'emploi est le premier des effets recherchés. — **A. D.**